

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-500686

593996

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : <u>302881</u>			
Société : <u>RAM</u>			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>BOUKHARI - HASSANE</u>			
Date de naissance : <u>11/11/1954</u>			
Adresse : <u>11 - rue de Verdun - quartier Palestine (Belvédère)</u>			
Tél. : <u>06-66-41-46-97</u> Total des frais engagés : <u>1010,30</u> Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : <u>DR SEDRATI BLAQUIER Brighty</u> <u>MEDECINE GENERALE</u> <u>21, Rue de Péronne (Belvédère)</u> <u>CASABLANCA - Tél.: 24.62.91</u>			
Date de consultation : <u>02/12/2020</u>			
Nom et prénom du malade : <u>BOUKHARI HASSANE</u>			
Lié de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint			
Nature de la maladie : <u>Affection articulaire</u>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : <u>Age: 65</u>			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

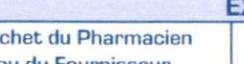
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : 02/12/2020 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 05/10/2021

 **MUPRAS**
Enfant

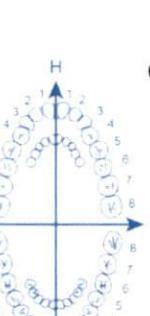
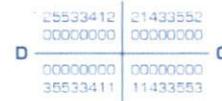
ACCUEIL
12 FEV. 2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2020	C		1500 F	INR : 091633654
27/12/2020	C		300 F	LAQUIER Brigitte ENERGIE Médécare

EXECUTION DES ORDRES DE		
DISPENSATION		MÉDICATIONS
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	02/11/2012	135,30
		ON

ANALYSES - RADIOPHARIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27/11/12	BP HNO	225 Frs

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.						
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF						
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées Nature des Soins Coefficient	INP : <input type="text"/>				
		COEFFICIENT DES TRAVAUX				
		MONTANTS DES SOINS				
		DEBUT D'EXECUTION				
		FIN D'EXECUTION				
		ODF PROTHÉSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE  (Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique: nécessaire à la profession	COEFFICIENT DES TRAVAUX		
				MONTANTS DES SOINS		
				DATE DU DEVIS		
				DATE DE L'EXECUTION		
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION						

Dr. SEDRATI BLAQUIER Brigitte,

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

CHU COCHIN PORT - ROYAL

MEDECINE GENERALE

21, RUE PERONNE (BELVEDERE)

TEL.: CAB. 05.22.24.62.91

الدكتورة السدراطي بلكري بريجيت

خريجة كلية الطب بيباريس

الطب العام

21، زنقة بيرون (بيلفيدير) الدار البيضاء

هاتف العيادة : 05.22.24.62.91

BOUAFARI HASSANE

Casablanca, le

02/12/06.



39,70

1030

PPV: 10DH30
PER: 04/23
LOT: J1040

1030

Distributeur au MAROC:
Laboratoires STERIPHARMA
Z.I. Lina N 347 Sidi Maarouf
CASABLANCA-MAROC
PPV : 30,00 DHS

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 10/2023
LOT 09031 21

Zithromax 500

1cp/jour x 03 mois

Doliprane 500 NE

1cp 3a 4f/jour

Heureux collègue

Patrice lot m 3 f/jar

Vit C 1000

Dr SEDRATI BLAQUIER Brigitte
MEDECINE GENERALE

21, Rue de Péronne (Belvédère)
CASABLANCA - Tel: 24.62.91



W.R.

Dr. SEDRATI BLAQUIER Brigitte

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
CHU COCHIN PORT - ROYAL

MEDECINE GENERALE
21, RUE PERONNE (BELVEDERE)
TEL.: CAB. 05.22.24.62.91

الدكتورة الصدراتي بلكيي بريجيت

خريجة كلية الطب بياريس
الطب العام

21، زنقة بيرون (بيلفيدير) الدار البيضاء

هاتف العيادة : 05.22.24.62.91

Casablanca, le

27/11/2020

Boukhari HASSANE
fcsr PCR Covid-19

Dr. SEDRATI BLAQUIER Brigitte
MEDECINE GENERALE
21, Rue de Peronne (Belvédère)
CASABLANCA - Tél: 05.22.24.62.91

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74 , Fax : 05.22.20.35.15
Patente : 36332437 I.F. : 40288423 CNSS : 8036726
N° ICE : 0017 10887 0000 07 Code INPE: 093062362



FACTURE No : 150989

Casablanca, le : 27/11/2020

Analyses effectuées le .. : 27/11/20 à 12h09
Sur prescription du : Dr

Identité Patient : Mr. BOUKHGARI HASSANE
Code Patient : 317504

BILAN :

1 COVP RECHERCHE COVID-19 PAR PCR Dh 700,00

TOTAL B : 0

TOTAL HN : 0

0

MONTANT : 725,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 725,00 DH

Dr M. BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

GENEIE DE BIOLOGIE
DES HOPITAUX * CBH
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

مركز المستشفيات للتحليلات الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assi

EXAMEN du : 27/11/20 à 12h09

Édité le : 27/11/20 à 17h38

Mr. BOUKHARI HASSANE

Patient 317504 Né(e) le 11/11/1954

PRESCRIPTEUR :

Prélevé par le Laboratoire

Page : 1 / 1

BIOLOGIE MOLECULAIRE

RECHERCHE DE SARS-CoV2 (COVID-19) PAR AMPLIFICATION GENIQUE

(RT-PCR ADALTIS MOLgen SARS-CoV-2 Real Time RT-PCR Kit)
(Détection de 3 cibles : Gène N - Gène E - Gène RdRP)

Origine du prélèvement Ecouvillon naso-pharyngé

Recherche NEGATIVE.

Génome du SARS-CoV2 non détectable.

REMARQUES

Résultats à interpréter en fonction du contexte clinique et radiologique (TDM +++).

Une PCR négative n'exclut pas la maladie.

Devant tout signe clinique évocateur d'une infection à SARS-CoV2 avec une PCR négative, il est fortement conseillé de renouveler le prélèvement après 48 heures.

Dr MALIKA BENKIRAN